



Assemblée Générale sur l'exercice 2024 du 19 octobre 2025 Rapport financier sur les comptes du 1^{er} jan. au 31 déc. 2024

Les dons et produits de l'exercice 2024 se sont élevés à 40 605 € dont 412 € de produits financiers.

La répartition a été la suivante :

- 343 dons de particuliers pour 28 359 €
- 1 don d'entreprise pour 50 €
- Un nouvel exercice sans recettes de subventions, faute de nouveaux projets finançables.

Compte de gestion 2024	Produits	Charges	Solde	Rappel 2023
Dons (dont vin)	28 359			32 791
Subventions	50			0
Autres recettes (vin)	11 784			14 146
Produits financiers et divers	412			258
Autres charges (vins)		12 505		13 656
Déplacements stages-missions				14 674
Frais administration, poste et banque, frais AG		4 837		4 153
Financement MCOS et cantine		6 400		19 099
Sommes / Solde de gestion	40 605	23 742	16 863	-4 388
Contributions volontaires en nature	7 715			6 591

Le financement de la Maison de la Culture Oumar SARR est maintenant quasiment terminé. La quasi-totalité des fonds nécessaires à ces finitions et équipements a déjà été transférée. Les 6 400 € transférés en 2024 ont été utilisés pour financer la cantine de la maternelle à hauteur de 1 400 € et pour 5 000 € à la fin de l'équipement de la MCOS et l'accompagnement de la montée en puissance de l'activité. Cet accompagnement est prévu en biseau sur plusieurs années.

L'année se solde par un bénéfice à hauteur de 16 863 €. C'est le constat d'un décalage entre les levées de fonds et le financement des projets.

Comme à l'accoutumé, nous avons comptabilisé les contributions volontaires en nature. Elles s'élèvent à 7 145 € et correspondent à des frais que des membres ont engagés en lieu et place de l'association. Comme leur remboursement n'a pas été demandé, ces contributions prennent le statut de don.

Bilan 31/12/2024	Actif	Passif
Liquidités	25 088	
Immobilisation financières (Parts CM)	15	
Réserves associatives		8 240
Résultat de l'exercice		16 863
Fournisseurs à payer		
Total	25 103	25 103

Il est proposé d'affecter les bénéfices de l'exercice au compte de report à nouveau. Les fonds propres sont largement positifs et se reconstituent après les déficits des trois dernières années. Nous pouvons donc sereinement aborder l'avenir et poursuivre nos actions d'accompagnement de l'ASEM sur fonds propres dans de bonnes conditions.

Au début de l'année 2025, nous avons changé de banque tout en restant dans le groupe CIC-Crédit Mutuel.

Le Trésorier, Pierre GROSSMANN

Rapport financier adopté lors de l'AG du 19 octobre 2025

Annexes au rapport financier

Détails produits et charges

	Produits
Dons particuliers	28 358,94
Dons personnes morales	50,00
Produits financiers	411,96
Subvention	0
Ventes de vin	11 784,06
Produits	40 604,96

	Charges
Fournitures équipt, de bureau	3 319,80
Achats de marchandises (vin+frais)	12 505,08
Assurance	117,05
Maintenance informatique	893,28
Impression Bulletins et album	
Frais d'envoi bulletin	349,92
Déplacements/missions-réceptions	
Frais AG	63,36
Frais bancaires	93,20
Matériel équipement MCOS	5 000,00
Soutien cantine maternelle	1 400,00
Charges	23 741,69
Résultat	16 863,27

Abandons de créances

Dons par abandon de créances	2024
GROSSMANN/DEVOUGE	6 725,17
René GROSSMANN	275,32
Claudine DUCOL	714,84
	7 715,33

Détails des ventes de vins et des dons à cette occasion

Décomposition ventes de vin 2024		
Païement membres	17 101,40	Total CA lors de la vente
Dont : achat prix coutant	11 784,06	Vin payé aux vignerons
Dont : dons	5 731,72	Dons enregistrés
Autres frais liés vente	721,02	Transports et frais divers
Gain net	5 010,70	
Achats + frais liés	12 505,08	

En 2024, il y a eu un total de 1 315 bouteilles vendues dont 899 en Bretagne et 416 à Saint-Maur